



Procès Verbal de la réunion avec les Vices Doyens des Facultés

N°03/VRP-VD/17-18, en date du **jeudi 08/02/2018**

L'an deux mille dix huit et le huit du mois de février à 09h30 s'est tenue une réunion avec les Vices Doyens Chargés des Etudes et des Questions Liées aux Etudiants, sous la présidence de Monsieur le Vice Recteur Chargé de la Formation Supérieure du 1^{er} et 2^{ème} Cycles, la Formation Continue et les Diplômes, et la Formation Supérieure de Graduation.

Etaient présents

- | | |
|-----------------------|--------------------------------------|
| - Mr AIT AMOKHTAR H., | Vice Recteur |
| - Mr DJERRADA A., | Vice Doyen de la Faculté Tech |
| - Mr AKSAS A., | Vice Doyen de la Faculté SNV |
| - Mr SOUALMIA A., | Vice Doyen de la Faculté SHS |
| - Mr SIFAOUI H., | Vice Doyen de la Faculté SE |
| - Mme HAOUCHI A., | Vice Doyen de la Faculté LL |
| - Mr MAIFI L., | Vice Doyen de la Faculté DSP |
| - Mr LALALI R., | Vice Doyen de la Faculté SEGC |

Ordre du jour

1. Point de situation : examens du semestre 1 et démarrage du semestre 2.
2. Préparation et soutenance des mémoires de Master.
3. Discussion sur l'organisation des jurys de délibérations en licence et en master.
4. Finalisation du canevas "*PV de délibérations*" des fins de cycles (L3 et M2).
5. Régularisation de la situation des bacheliers 2016 sur le SII-PROGRES.
6. Divers :
 - 6.1. *Etudiants en situation d'abandon des études durant l'année en cours*
 - 6.2. *Organisation des portes ouvertes au profit des candidats au Bac 2018*

Après avoir souhaité la bienvenue aux Vices Doyens, le Vice Recteur a ouvert la séance en listant les points inscrits à l'ordre du jour.

1. Point de situation : examens du semestre 1 et démarrage du semestre 2

La situation pédagogique relative au déroulement des examens du semestre 1 et au démarrage du semestre 2 a été présentée par Les Vices Doyens des facultés. Les examens du semestre 1 ont été programmés entre le 20/01/2018 et le 15/02/2018 et la quasi-totalité des examens de rattrapage S1 sont prévus juste après les vacances de printemps. Le planning détaillé par faculté est donné ci-dessous.

Les enseignements du semestre 2 débiteront juste après les examens du semestre 1. Certains niveaux ont démarré leurs enseignements au cours de cette semaine.

Faculté		Période des examens du Semestre 1	Période des examens de rattrapage du Semestre 1
01	Lettres et Langues	28/01 au 15/02/2018	08/04 au 12/04/2018
02	Sciences Humaines et Sociales	21/01 au 08/02/2018	11/03 au 22/03/2018
03	Sciences de la Nature et de la Vie	20/01 au 03/02/2018	08/04 au 14/04/2018
04	Technologie	23/01 au 10/02/2018	08/04 au 14/04/2018
05	Droit et Sciences Politiques	21/01 au 08/02/2018	22/02 au 26/04/2018 (fins de journées)
06	Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion	21/01 au 08/02/2018	22/02 au 26/04/2018 (fins de journées)
07	Sciences Exactes	10/02 au 28/02/2018	04/09 au 20/09/2018
08	Médecine	Les enseignements sont en cours et se déroulent normalement (système classique). Cycle pré-clinique : les premiers examens sont faits. Cycle clinique : une partie des modules a été finalisée.	

2. Préparation et soutenance des mémoires de Master

Le Vice Recteur a rappelé les grandes lignes de la procédure de proposition des thèmes, du suivi et de soutenance des mémoires de master, conformément à l'arrêté ministériel n°362 du 09/06/2014. A cet effet, il est demandé aux facultés de veiller au strict respect de la procédure édictée par cet arrêté (*Voir le PV de la réunion des Vices Doyens N°05/VRP-VD/16-17 du 30/01/2017*).

Aussi, tout étudiant chargé de préparer un mémoire de master doit signer, lors de l'inscription du thème de recherche, la "*Déclaration sur l'honneur/Engagement*" pour respecter les règles d'authenticité scientifique dans l'élaboration d'un travail de recherche. Le formulaire et l'arrêté ministériel n°933 du 28/07/2016 sur le plagiat sont disponibles sur le site du vice rectorat (www.univ-bejaia.dz/formation, rubrique "*Textes règlementaires*").

3. Discussion sur l'organisation des jurys de délibérations en licence et en master

Le Vice Recteur a rappelé que les règles d'organisation et de gestion pédagogiques et les modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les cycles licence et master sont fixées et détaillées dans les arrêtés n° 711 et n° 712 du 03/11/2011. Malheureusement, ces modalités, en particulier celles inhérentes à l'organisation des jurys de délibérations et à la progression avec dettes, ne sont pas toujours respectées.

Suite à un large débat, il a été convenu que chaque Vice Doyen organise une réunion de travail avec les Chefs de départements et les responsables pédagogiques de la faculté pour la lecture et l'exploitation des arrêtés cités ci-dessus. Les départements doivent mettre ces arrêtés à la disposition des présidents de jurys désignés.

4. Finalisation du canevas "PV de délibérations" des fins de cycles (L3 et M2)

Pour uniformiser le canevas des PV de délibérations et pour alléger la procédure d'établissement et de délivrance des diplômes de licence et de master, un canevas-type du PV annuel de délibérations L3/M2 a été proposé.

Lors de cette réunion, ce canevas a été discuté et adopté. Il sera transmis aux facultés pour son application à partir de l'année universitaire en cours 2017/2018. Pour les détails techniques quant à la procédure de transmission des PV et les documents accompagnant

les dossiers des étudiants, ils seront discutés lors d'une réunion de concertation entre le chef du service des diplômés du vice-rectorat et les responsables des scolarités des facultés.

5. Régularisation de la situation des bacheliers 2016 sur le SII-PROGRES

Le Vice Recteur a présenté un point de situation sur le travail en cours de mise à niveau de la base de données étudiants sur le SII-PROGRES. Après la création des groupes pédagogiques et l'affectation des bacheliers 2017, nous entamons la régularisation de la situation pédagogique des bacheliers 2016. A cet effet, il est demandé aux facultés de préparer et de vérifier les PV de délibérations de l'année 2016/2017 du niveau L1. La première étape consiste à introduire les résultats des bacheliers 2016 en fin d'année 2016/2017 : admis, admis avec dettes, ajourné(e), abandon,

Une réunion de travail avec les chargés de l'opération au niveau des facultés est prévue au cours de la semaine prochaine pour leur expliquer la procédure à suivre pour la mise à niveau de la base de données SII-PROGRES de tous les étudiants de 1^{ère} année licence.

6. Divers

6.1. Etudiants en situation d'abandon des études durant l'année en cours

Conformément à l'article n°32 de l'arrêté n°711 du 03/11/2011, il est demandé aux départements de déclarer exclus les étudiants en situation d'abandon des études durant le semestre 1 de l'année universitaire en cours.

Les listes d'étudiants en situation d'abandon doivent être transmises au vice-rectorat, dans les meilleurs délais, pour les communiquer à la DOU et pour mettre à jour la BDD-Etudiants sur le SII-PROGRES.

6.2. Organisation des portes ouvertes au profit des candidats au Bac 2018

Dans le cadre de la préparation de la rentrée universitaire 2018/2019, l'Université de Béjaia organise du **11 au 12 avril 2018** (période arrêtée par le MESRS) des journées portes ouvertes au profit des candidats au Bac 2018.

A cet effet, il est demandé aux facultés de diffuser l'information auprès des chefs de départements et des responsables pédagogiques pour préparer l'évènement (impression d'affiches et de documents, ...).

La séance fût levée à 11h30mn.

Fait le 08/02/2018
Le Vice Recteur